



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation	Date de publication	Nombre de conseillers	
19/07/2022	19/07/2022	En exercice	10
		Présents	8
		Votants	9

L'an deux mille vingt-deux et le 25 juillet à 18h30, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, en la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Martine CESARI, Maire de la commune.

Étaient présents : Madame Martine CESARI, Maire de la commune, et Mesdames et Messieurs Sandrine DURAN, Jean-Claude FARADIAN, Christian FONTANA, Sophie JARDINOT, Jean-Marc LEGROS, Xavier LUCIANI, Fabienne QUIEVREUX.

Étaient excusés : Madame Véronique LEGUILLOUX.

Avaient donné pouvoir : Véronique LEGUILLOUX à Martine CESARI

Étaient absents non-excusés : Monsieur Olivier LEMOINE

Parmi les membres présents, Madame Fabienne QUIEVREUX est désignée secrétaire de séance.

07-2022-01 Administration Générale - Composition des commissions municipales

Madame le maire expose :

L'article L.2121-22 du Code général des collectivités locales permet au conseil municipal de constituer des commissions d'instruction composées exclusivement de conseillers municipaux.

Ces commissions, outil dynamique de l'élaboration et le suivi de projets communaux, sont présidées de droit par le maire de la commune. Néanmoins, afin d'en faciliter la gestion, elles peuvent être présidées par un adjoint.

Par délibération n°06.2020.03 en date du 24 juin 2020, le Conseil Municipal avait décidé de constituer les commissions suivantes :

- Commission finances : le Président + 3 membres
- Commission Travaux : le Président + 4 membres
- Commission urbanisme : le Président + 2 membres
- Commission Vie locale : le Président + 4 membres

Suite aux diverses démissions et aux dernières élections municipales partielles, il convient de redéfinir les périmètre et composition de ces commissions.

Où l'exposé de Madame le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

REÇU EN PREFECTURE

le 27/07/2022

Application agréée E-legalite.com

99_DE-013-2113 00334-20220725-DE_07_2022_

Approuve la création et la composition des commissions suivantes :

Commission Finances (analyse, programmation et suivi budgétaire, financements, fiscalité, CCID) :

Président : Christian FONTANA

Membres : Martine CESARI Jean-Claude FARADIAN, Fabienne QUIEVREUX ;

Commission Travaux, Urbanisme et Foncier (analyse, programmation et suivi des travaux, de la procédure de révision du PLUI, actions foncières et patrimoniales) :

Président : Jean-Claude FARADIAN

Membres : Martine CESARI, Sandrine DURAN, Christian FONTANA, Sophie JARDINOT, Jean-Marc LEGROS, Xavier LUCIANI ;

Commission Vie locale, Culture et Animation (analyse, programmation et suivi de la vie locale, la culture et les animations) :

Président : Sophie JARDINOT

Membres : Martine CESARI, Sandrine DURAN, Jean-Claude FARADIAN, Christian FONTANA, Xavier LUCIANI, Véronique LEGUILLOUX.



Madame le Maire,

Martine Cesari

Martine CESARI.

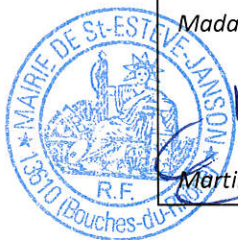
Le Secrétaire de séance,

Fabienne QUIEVREUX.

Madame le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette délibération compte-tenu :

- de sa transmission en Sous-Préfecture le 27/07/2022
- et de sa publication le 28/07/2022

Fabienne Quièvreux



Madame le Maire,

Martine Cesari

Martine CESARI.